



HAL
open science

Anthropologie raciale et savoirs biologiques

Carole Reynaud-Paligot

► **To cite this version:**

Carole Reynaud-Paligot. Anthropologie raciale et savoirs biologiques. Revue Littératures et Savoirs Arts (LISAA), 2021, 14, 10.4000/aes.2836 . hal-04688637

HAL Id: hal-04688637

<https://hal.science/hal-04688637v1>

Submitted on 5 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Carole Reynaud-Paligot, « Anthropologie raciale et savoirs biologiques », *Arts et Savoirs* (LISAA, Univ. Gustave Eiffel), n°14, janvier 2021.

Anthropologie raciale et savoirs biologiques

L'émergence d'une science dans un contexte d'essor des sciences naturelles

L'anthropologie de la seconde moitié du siècle se situe dans une étroite filiation avec ce que Claude Blanckaert a nommé le "moment naturaliste des sciences de l'homme"¹ un moment qui émerge vers 1750 et dont l'ambition est la connaissance biologique et culturelle de l'homme. A la fin du XVII^e siècle, l'anglais Edward Tyson (1650-1703), à la suite de la dissection d'un cadavre de chimpanzé nommé Pygmée, établit la similitude anatomique entre l'homme et le singe et avança l'idée que le chimpanzé serait un anneau, un maillon (*link*) intermédiaire entre l'homme et les singes communs². Dans les années 1740, Linné rangea l'homme au sein du règne animal, reconnut la grande similitude entre celui-ci et le singe et le plaça dans son système taxinomique des espèces animales aux côtés du singe, tout en lui attribuant une espèce différente³. Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1800), médecin et collaborateur de Buffon, s'intéressa à la morphologie des crânes, il étudia plus spécifiquement la variation du point de jonction de la colonne vertébrale dans le crâne (baptisé "trou occipital"), selon les espèces animales. À partir de l'emplacement de l'os, plus ou moins postérieur, Daubenton détermina l'angle occipital qui, en variant, entraîna un port de tête droit ou plus ou moins penché, et conditionna la bipédie ou la quadrupédie. L'objectif du naturaliste était alors de différencier l'homme du reste des animaux⁴. Pierre Camper (1722-1789) reprit l'angle de Daubenton et l'appliqua à sa collection personnelle de crânes : un crâne de Blanc, un de Nègre et un de Kalmouk. Il en déduisit que le passage de la bête à l'homme idéal représenté par le Grec antique se manifesta par une ouverture de plus en plus grande de l'angle facial : 30° chez le chien, 58° chez l'Orang-outang, 70° chez le jeune Nègre et le Kalmouk, 80° chez l'Européen et conclut que le concept de beauté était relatif, selon les critères de chaque race, un écart à la

¹ Claude Blanckaert, " « Les Vicissitudes de l'angle facial » et les débuts de la craniométrie (1765-1875)", *Revue de synthèse*, n°3-4, 1987, p. 417-453.

² Franck Tinland, *L'Homme sauvage. Homo ferus et homo sylvestris. De l'animal à l'homme*, Paris, Payot, 1968, p. 104-110.

³ Jacqueline Duvernay-Bolens, "L'Homme zoologique. Race et racisme chez les naturalistes de la première moitié du XIX^e siècle", *L'Homme*, n°133, janvier-mars 1995, p. 9-32.

⁴ Claude Blanckaert, " « Les Vicissitudes de l'angle facial » et les débuts de la craniométrie (1765-1875)", *Revue de synthèse*, n°3-4, 1987, p. 417-453. Claude Blanckaert, "Le Trou occipital", in *Le Trou*, J. Hainard, R. Kaehr (ed.), Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1990, p. 255-299.

norme de 5° était considéré comme laid⁵. Dans ces premières études d'anatomie comparée, on n'observa pas de volonté de hiérarchiser dans un sens discriminant.

La pensée hiérarchique s'affirma avec la génération suivante. Charles White (1728-1813), professeur d'anatomie à Manchester, vit dans les mesures de Camper une graduation parfaite entre l'Européen (90-80°), l'Asiatique (80-75), l'Américain (75-70), le Nègre africain (70-60°), l'Orang-outang (60-50°), le singe commun (50-40°). Poursuivant les études d'anatomie comparée, il montra que plusieurs critères (le système osseux, la peau, les cheveux, le sexe, la manière de marcher, etc.) rapprochaient le Nègre du singe anthropoïde. En France, Buffon introduit les conclusions de Tyson et nota de troublantes ressemblances entre les singes anthropomorphes et le Hottentot qu'il présenta comme le « dernier des hommes⁶ ». En 1795, Georges Cuvier (1769-1832) et Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire (1772-1844) reprirent l'étude de Camper en substituant à la méthode des projections des mesures plus rigoureuses au compas, ils établirent une relation entre l'angle facial et le développement cérébral : l'amplification de la face, c'est-à-dire des mâchoires, se ferait au détriment de l'essor du cerveau. Ainsi, plus l'angle est ouvert, plus le cerveau serait développé et donc plus le sujet serait intelligent.

Au début du XIX^e siècle, Julien Joseph Virey (1775-1846) vulgarisa ces représentations hiérarchiques et inégalitaires. De ses études d'anatomie comparée, il conclut à l'infériorité de la capacité crânienne du Noir en démontrant que ce dernier possédait un cerveau plus étroit, ses hémisphères cérébraux étaient moins volumineux, ses circonvolutions moins nombreuses et moins profondes, son appareil nerveux plus important. Virey fut également l'un des premiers naturalistes à formuler la thèse polygéniste qui voyaient les races humaines comme des espèces distinctes aux origines séparées⁷. La morphologie et la physionomie du Noir étaient animalisées, perçues comme voisines de celles de l'anthropoïde. Une corrélation fut établie entre animalité et infériorité intellectuelle et morale. Cette pensée hiérarchique et inégalitaire n'entraîna pas pour autant une volonté de discrimination. Comme la majorité des naturalistes français, le négrophobe Virey était anti-esclavagiste et ils se distinguaient ainsi des anthropologistes américains tels Josiah Clark Nott, George Robins Gliddon ou encore Samuel George Morton qui, au nom de l'inégalité raciale établie par leurs études craniologiques,

⁵ Pol-Pierre Gossiaux, "Anthropologie des Lumières. Culture "naturelle" et racisme rituel", in *L'Homme des Lumières et la découverte de l'autre*, D.Droixhe et Pol-P. Gossiaux (ed.), Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1985, p. 49-69.

⁶ Claude Blanckaert, "Le Trou occipital", *op.cit.*, p. 256.

⁷ Claude Blanckaert, "La mesure de l'intelligence. Jeu des forces vitales et réductionnisme cérébral selon les anthropologues français (1860-1880)", in *Ludus Vitalis. Revista de filosofia de las ciencias de la vida*, vol. 2 (3), 1994, p. 35-68.

prônaient le maintien de l'esclavage aux États-Unis⁸.

Ces représentations raciales, déduites de mesures anthropométriques ou de procédés plus impressionnistes ou plus littéraires, connurent un incontestable essor au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Dès cette époque les fondements de l'anthropologie de la seconde moitié du siècle étaient posés. Ainsi, l'idée d'une corrélation entre les caractéristiques morphologiques et le développement des facultés intellectuelles et morales, déjà formulée par les voyageurs acquit, sous la plume des hommes de science, une légitimité scientifique. Le naturaliste Desmoulins dans son *Histoire naturelle des races humaines* affirma que les facultés intellectuelles et morales des races étaient le résultat d'une organisation particulière du cerveau. Le phrénologue Franz-Joseph Gall diffusa la notion de déterminisme cérébral : les dispositions morales et intellectuelles étaient censées être localisées à un endroit spécifique du cerveau. Gall défendit l'idée d'une étroite corrélation entre la forme du cerveau et la pensée, légitimant ainsi l'étude anatomique du crâne⁹. Ces inégalités entre races, liées à la structure du cerveau, étaient considérées comme innées.

Bien d'autres naturalistes ont participé à l'essor des études anthropométriques et ont contribué, à leur manière, à la pensée raciale hiérarchique¹⁰. Il faut pourtant se garder de conclure à une adéquation totale entre l'essor des études d'anatomie comparée et le développement des représentations raciales inégalitaires. La classification raciale en cinq races (caucasienne, américaine, mongolienne, éthiopienne et malaise) de Johann-Friedrich Blumenbach (1752-1840), professeur à Göttingen, constitua une référence. Blumenbach réserva à la race blanche une place supérieure à la fois par ses caractéristiques anatomiques – il s'émerveilla notamment devant les visages et les crânes caucasiens – et ses aptitudes intellectuelles. Cependant, refusant de placer les Noirs tout en bas de l'échelle humaine, il nia leur infériorité physique et mentale. Tous les hommes demeuraient, à ses yeux, perfectibles¹¹. Alors que Bory de Saint-Vincent classait la race hottentote à la quinzième et dernière position de son échelle raciale en affirmant qu'elle constituait une transition vers les singes anthropoïdes, il tempéra sa vision inégalitaire: "si la supériorité intellectuelle de quelques hommes favorisés

⁸ Luc Forest, "De l'abolitionnisme à l'esclavagisme ? Les implications de anthropologues dans le débat sur l'esclavage des Noirs aux Etats-Unis 1840-1870", *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, n°320, 1998, p. 85-102.

⁹ Marc Reneville, *Le Langage des crânes : histoire de la phrénologie*, Paris, Institut d'édition Sanofi-Synthélabo, 2000. Martin S. Staum, *Labeling people. French Scholars on Society, Race and Empire 1815-1848*, Montreal, Kingston, Londres, Ithaca, Mac Gill Queen's University Press, 2003.

¹⁰ On peut encore citer : William Laurence, Samuel Thomas Von Sommering, James Hunt, Carl Vogt, Bory de Saint-Vincent.

¹¹ Jacqueline Duvernay-Bolens, "L'Homme zoologique. Race et racisme chez les naturalistes de la première moitié du XIX^e siècle", *L'Homme*, n°133, janvier-mars 1995, p. 9-32, citation p. 20-21.

sortis de l'espèce japétique, paraît mériter à celle-ci le premier rang, les neuf dixièmes des individus qui la composent, ne sont cependant pas beaucoup supérieurs aux Hottentots, quant au développement de la raison... Qui oserait élever une espèce au-dessus des autres, ou déclarer l'une d'elles incapable de sortir de l'état de brute ?¹² : Étienne Serres, monogéniste, professeur d'anatomie humaine puis d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle de 1839 à 1855, tout en utilisant les analogies bestiales entre le Noir et le singe, affirma le principe de la perfectibilité des races inférieures. Enfin, les résultats des études craniométriques furent contestés par Friedrich Tiedmann (1781-1861), professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Heidelberg. En 1836, à la suite d'une série de mesures de boîte crânienne, il conclut que les structures du cerveau du Blanc et du Noir étaient identiques, le crâne et le cerveau du Noir ne lui apparaissaient pas plus petits, l'infériorité des facultés morales et intellectuelles des races noires n'étaient donc pas prouvées à ses yeux.

Un des signes attestant que ces recherches tinrent une place croissante au sein de la communauté savante fut la création de deux sociétés savantes se donnant pour objectif d'étudier "la science de l'homme". Jean-Luc Chappey a montré qu'à côté des établissements officiels – Muséum, École de médecine, etc. - les sociétés savantes, en bénéficiant d'une plus grande liberté et d'une plus grande souplesse, permettent une plus grande innovation en dehors des savoirs officiels¹³. L'anthropologie s'affirma ainsi comme savoir autonome grâce à l'action d'une société savante, la Société des observateurs de l'homme. Composée de médecins, de juristes, de publicistes, de voyageurs, d'historiens et de naturalistes, la société tenta, de 1799 à 1805, d'encourager des études sur les caractéristiques physiques, morales et intellectuelles de l'homme. La rédaction d'instructions de voyage, rédigées à l'occasion de l'expédition maritime du capitaine Baudin, contribua à la normalisation de ces premières études anthropométriques. Rédigées par G. Cuvier, les instructions firent du voyage une véritable expérience scientifique, et donnèrent la prééminence à l'étude physique de l'homme. Tandis que l'anatomie et la craniologie s'imposaient dans l'étude de la diversité humaine, l'anthropologie fut reconnue par l'École de médecine comme un savoir digne d'intérêt et légitime. Cependant, la Société cessa ses activités en 1804 mais en 1839, la Société ethnologique de Paris (1839-1848) reprit le flambeau. Cette seconde initiative montre que l'étude des races humaines ne resta pas seulement circonscrite au sein des sciences naturelles mais qu'elle intéressa d'autres milieux intellectuels

¹² André Leguebe, "L'évolution des principes classificatoires en anthropologie", *La Classification dans les sciences*, Belgique, éditions J. Duculot et A. Gembloux, 1963, p. 117-133.

¹³ Jean-Luc Chappey, *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, p. 185-186.

puisqu'ils se côtoyaient, au sein de la société, des naturalistes (Alcide D'Orbigny, Henri Milne-Edwards, Pierre Flourens), des saint-simoniens (les frères d'Eichtal, Ismail Urbain, Victor Courtet de l'Isle), des historiens (Jules Michelet), mais aussi des hommes politiques (Victor Schoelcher)¹⁴ (Blanckaert, 2000).

L'institutionnalisation de l'anthropologie face aux débats concernant les savoirs biologiques

Une décennie plus tard, l'institutionnalisation de cette nouvelle science, l'anthropologie, conçue comme la "science des races" selon son fondateur Paul Broca, fut en prise directe avec les grands débats scientifiques concernant les savoirs biologiques.

Selon Topinard, professeur d'anthropologie biologique à l'École d'anthropologie de Paris, la race était synonyme de division naturelle du genre humain, elle symbolisait les divisions et les subdivisions de la famille humaine. La difficulté surgit, entraînant une certaine confusion, lorsqu'on s'interrogea sur le sens exact du mot, selon la terminologie adoptée pour classer les végétaux et les animaux : la race était-elle synonyme d'espèce ou de variété¹⁵ ? Pour les monogénistes, partisans de l'unité de l'espèce humaine et de la création divine de l'homme, les races s'étaient diversifiées après leur création sous l'influence des différents milieux géographiques. Les polygénistes, partisans de la pluralité des origines humaines, donnaient au mot le sens d'espèce¹⁶. Un consensus s'établit en mettant la question des origines de côté : la race était un groupe humain possédant des caractères communs transmis par l'hérédité¹⁷.

En 1866, Broca présenta les objectifs de la "science des races". Définie comme l'"histoire naturelle de l'homme", l'anthropologie est présentée comme la "science qui a pour objectif l'étude du groupe humain considéré dans son ensemble, dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature"¹⁸. Elle avait alors trois ambitieuses missions. L'anthropologie qualifiée de "zoologique" avait pour objectif d'étudier les rapports entre le genre humain et le règne animal. Il s'agissait "d'examiner les caractères communs à l'homme et aux animaux les plus rapprochés de lui et les caractères qui lui sont exclusivement

¹⁴ Claude Blanckaert, "1800. Le moment "naturaliste" des sciences de l'homme", *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2000, p.117-160.

¹⁵ Dans le monde animal, l'espèce est définie selon un critère d'interfécondité. L'âne accouplé à une jument donne naissance à un mulet stérile. L'âne et le cheval sont donc des espèces différentes.

¹⁶ Paul Topinard, "Etudes sur les races indigènes de l'Australie", *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, 1872, p. 211-327, citations p. 9,195.

¹⁷ Ibid., p.199-200. Paul Broca, "Anthropologie", *Dictionnaire encyclopédique de sciences médicales* 1866, repris dans *Mémoires d'anthropologie*, Paris, Jean-Michel Place, 1989, p.9.

¹⁸ Broca, "Anthropologie", *op.cit.*, p.1-3.

propres¹⁹ ». Elle entendait ainsi pleinement participer au grand débat intellectuel du XIX^e siècle sur les origines de l'homme qui opposaient les partisans des théories créationnistes issues de la Bible, à certains naturalistes séduits par les théories transformistes. Cette première mission, qui avait pour objectif de discuter la pertinence des thèses transformistes, était loin d'être étrangère à la représentation des races humaines. En effet, précisait Broca, il conviendrait de marquer la "distance qui existe entre les termes les plus élevés de la série des singes et les termes les plus inférieurs de la série des hommes²⁰".

Au sein d'une série des êtres vivants, dont les uns dérivait des autres, le sauvage s'installa entre le singe anthropoïde et l'homme blanc civilisé, ce dernier constituant le point d'aboutissement de la chaîne. Le groupe humain "une fois caractérisé, circonscrit et classé comme groupe d'ensemble, il s'agit de le considérer en lui-même, d'y établir des divisions, des subdivisions et d'étudier ensuite séparément chacun de ses groupes partiels²¹". L'étude des races humaines, qualifiée d'"anthropologie descriptive" ou d'"ethnologie" était présentée comme la seconde mission de l'anthropologie. Les caractères physiques étaient considérés, aux yeux des anthropologistes dont la plupart étaient de formation médicale, comme les caractères les plus permanents et donc les plus fiables pour aboutir à une classification scientifique. Si les études anatomiques constituaient la base de cette "histoire naturelle de l'homme et des races humaines", l'anthropologie se concevait également comme la science des peuples, de leurs mœurs, coutumes, institutions, aptitudes. Enfin, la troisième branche, "l'anthropologie générale" intégrait la recherche des origines de l'homme et la formation des races humaines, les études sur la capacité d'acclimatation, la perfectibilité, les différentes aptitudes "intellectuelles, morales et sociales²²", etc.

L'étude des caractères "intellectuels et moraux" se situait, quant à elle, nettement dans une perspective d'évaluation. Les caractères culturels devinrent synonymes d'aptitudes, de capacités considérées comme spécifiques aux différentes races et s'inséraient dans une représentation du monde très nettement évolutionniste qui classait et hiérarchisait les civilisations des plus inférieures jusqu'à la civilisation européenne qui occupait le sommet de l'échelle. Les caractères permettant d'évaluer l'infériorité et la supériorité des sociétés firent l'objet d'un très large consensus : la faiblesse du développement technologique, l'absence d'organisation sociale, la pauvreté du langage, le caractère rudimentaire du système de

¹⁹ *Ibid*, p. 4-5.

²⁰ *Ibid*, p.5.

²¹ *Ibid*, p.6.

²² *Ibid*, p.10-41

numérotation, le sort réservé à la femme ou encore la laideur. L'imprévoyance, l'instabilité, l'inconstance, la frivolité, la vantardise, mais aussi l'absence de sentiment de curiosité, d'ardeur au travail, la paresse, la cruauté furent également perçus comme des caractéristiques de l'infériorité²³. La connaissance des sociétés non occidentales reposait très largement sur la littérature des récits de voyages (des colons, militaires, missionnaires ou aventuriers) dont les anthropologistes sélectionnaient les récits qui étaient en adéquation avec leur propre vision du monde qui resta ainsi celle d'hommes de cabinet.

La recherche de la spécificité des caractères intellectuels et moraux des différentes races humaines s'appuyait sur un paradigme très vivace à l'époque : la toute-puissance de l'hérédité. Ce "mythe héréditaire" prospéra au sein du milieu médical, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'hérédité n'était pas seulement responsable de la transmission des caractères physiques mais son action s'étendait à la physiologie, à la pathologie, aux maladies mentales. Elle était jugée responsable des maux de l'époque : syphilis, tuberculose, alcoolisme, folie, et, des corps, elle gagnait les esprits : les caractères intellectuels et moraux étaient considérés comme héréditaires, de la même manière que les caractères physiques²⁴. La croyance était tellement ancrée au sein de la communauté scientifique qu'elle apparaissait comme un "lieu commun"²⁵. De même, les "penchants moraux", vertueux ou vicieux (désir de meurtre, vol, viol, pyromanie, ivrognerie, etc.), étaient censés se transmettre de génération en génération. De l'individu, l'hérédité gagnait la race : "Les nécessités sociales, le genre de vie, les mœurs nationales créent aussi des caractères typiques, des tendances héréditaires"²⁶. Si l'hérédité raciale était "l'objet d'un nouveau culte"²⁷ partagé par la communauté anthropologique, elle demeurait "capricieuse" et ses lois restaient encore secrètes, avant la redécouverte des lois de Mendel en 1900²⁸. Cependant, au sein des faits souvent contradictoires, quelques lois émergeaient comme l'énonçait Letourneau : "Deux tendances rivales luttent au sein de chaque être organisé : une loi d'hérédité, par laquelle la nature s'imité, se répète et une loi, que Lucas appelle d'innéité, par

²³ Abel Hovelacque, *Les Races humaines*, Paris, Léopold Cerf, 1882. Armand de Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, [1884], "Cahiers de Gradhiva", Paris, J.-M. Place 1988. André Lefèvre, *Les Races et les langues*, Paris, Félix Alcan, 1893. Paul Topinard, "Etudes sur les races indigènes de l'Australie", *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, 1872, p. 211-327. Sigismund Zaborowski, "Disparités et avenir des races humaines", *Bulletins de la société d'anthropologie*, 24/11/1892, p. 617-665.

²⁴ Charles Letourneau, *La Psychologie ethnique*, Paris, Reinwald, 1901.

²⁵ Paul Topinard, *L'Anthropologie*, Paris, Reinwald, 1879, réimpression avec une introduction de R. Bernasconi, Bristol, Thoemmes Press, 2003, p.423.

²⁶ Charles Letourneau, "Hérédité", *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1864-1889, A. Dechambre, L. Lereboullet, L. Hahn (ed.), Paris, Masson, 1888, p.601.

²⁷ Pierre-André Taguieff, *La Couleur et le sang. Doctrines racistes à la française*, Turin, Mille et une nuits, 2002, p.164.

²⁸ Charles Letourneau, "Hérédité", *op.cit.*, p. 601, 592.

laquelle elle crée, elle invente²⁹". L'atavisme se manifestait par la réapparition sur "certains individus des caractères qui reproduisaient le type effacé des anciennes générations³⁰". La transmission de certains caractères raciaux dans les situations de métissage s'expliquait, toujours selon Letourneau, par l'ancienneté du caractère : "celui des auteurs qui appartiendra à la race la plus ancienne, la moins mélangée aura, quel que soit son sexe, la victoire dans le conflit. C'est sûrement pour cette raison qu'en se croisant avec les autres races humaines les Chinois l'emportent d'ordinaire dans la transmission héréditaire du type³¹". Pour le monogéniste Quatrefages, convaincu de la différenciation des races sous l'influence des milieux, "la loi de l'hérédité est une de celles auxquelles [l'homme] ne peut se soustraire" car lorsque des "siècles ont passé sur un groupe d'hommes", "de génération en génération et sous l'influence de certaines conditions physiques, intellectuelles, morales, l'être entier a pris un certain pli". Des aptitudes physiques et intellectuelles spécifiques, résultant de la diversité des milieux, apparaissaient et caractérisaient les diverses races. Chasseur ou pêcheur, l'homme devait déployer beaucoup de patience et de courage mais, dans les sociétés primitives, il ne pouvait trouver les conditions favorables au développement intellectuel. Le pasteur, et plus encore le cultivateur, dont la vie était rythmée par un travail régulier, pouvaient plus aisément « s'adonner à la réflexion, à la rêverie » tandis que « leurs instincts intellectuels » avaient « toute faculté pour se développer³² ».

Selon le polygéniste Broca, les aptitudes intellectuelles variaient de race à race, elles étaient "aussi héréditaires que les caractères physiques", elles établissaient entre ces races des différences profondes³³. Perpétuant la tradition lamarckienne, les anthropologistes adhéraient à l'idée d'une transmission des caractères acquis. Certes, ils constataient que la plupart des caractères acquis par le corps, telle la circoncision, ne devenaient pas héréditaires mais certains, à condition d'être soumis pendant plusieurs générations à la même influence, pouvaient "altérer définitivement les caractères de race³⁴". Ainsi, la primauté de l'hérédité, croyance partagée par toute la communauté anthropologique, n'excluait pas, à des degrés divers, l'influence de facteurs "mésologiques" sur l'individu. Louis-Adolphe Bertillon créa le terme de "mésologie" pour désigner l'étude de l'influence des milieux sur les êtres vivants. L'homme était, selon lui,

²⁹ *Ibid.*, p.589.

³⁰ Broca, „Anthropologie“, *op.cit.*, p. 40.

³¹ Charles Letourneau, "Hérédité", *op.cit.*

³² Armand de Quatrefages, *L'Espèce humaine*, Paris, Germer Baillière, 3^e édition, 1877, réimpression avec une introduction de R. Bernasconi, Bristol, Thoemmes Press, 2003, p. 330-332.

³³ Paul Broca, "Reprise de la discussion sur le dépérissement des races indigènes et sur la perfectibilité des races", *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, 21/06/1860, p. 368-377, citation p.376.

³⁴ Broca, „Anthropologie“, *op.cit.*, p. 39-40.

le résultat de "deux antécédents : l'ancêtre et le milieu : la part de l'ancêtre, c'est plus particulièrement ce qu'on appelle les caractères de race, l'influence du sang, etc. Le milieu a été moins étudié et comprend non seulement l'influence du climat, du sol et de leur action, mais encore le milieu social : milieu professionnel, milieu communal, milieu familial, si puissants en influences mentales et morales, le milieu politique, religieux, etc.³⁵" Selon Topinard, "la loi de l'hérédité s'exerce fatalement, logiquement ; mais une foule d'autres conditions s'y mêlent, qu'on ne peut en distraire : l'action des milieux, l'acclimatement, les mœurs, l'éducation, les lois sociales³⁶". Si cette prise en compte des facteurs environnementaux réintroduisit une dimension sociologique, elle ne remet nullement en cause les facteurs héréditaires, tout en plus atténua-t-elle le déterminisme biologique³⁷. Selon Jean-Louis de Lanessan : "Les qualités dites morales ne sont pas moins héréditaires que les facultés intellectuelles. [...] Tous les gens qui ont voyagé savent que le vol est beaucoup plus fréquent chez certains peuples que chez d'autres. L'éducation ajoutera, sans nul doute, ses effets à la prédisposition, ou bien pourra modifier, peut-être, assez profondément le naturel de l'enfant pour qu'il ne tombe pas dans les fautes de ses ancêtres³⁸". La croyance aux vertus et à l'influence de l'éducation, qui constitue l'un des fondements de l'idéologie républicaine, distingue le paradigme racial républicain et l'oppose à la pensée raciale antidémocratique.

Les concepts darwiniens de lutte pour l'existence et de sélection naturelle firent l'objet d'un très large consensus au sein de la communauté des anthropologistes. L'implacable lutte des races devait entraîner fatalement la disparition des plus faibles d'entre elles. Selon Topinard, l'extinction des races, due à une concurrence vitale, était un " fait démontré " devant lequel il fallait "s'incliner³⁹". Armand de Quatrefages, opposé aux théories transformistes et darwiniennes, adhérait néanmoins entièrement au principe de lutte pour l'existence⁴⁰ tout en exprimant un sentiment de commisération chrétienne face au phénomène, notamment face à l'extermination des Tasmaniens par les Anglais⁴¹. Letourneau défendait une version progressiste

³⁵ Louis-Adolphe Bertillon, "De l'influence des milieux ou mésologie", *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*, 1872-18737, p.11-728, citation p. 717.

³⁶ Paul Topinard, *L'Anthropologie*, *op.cit.*, p. 396.

³⁷ Le refus du déterminisme biologique absolu leur fait récuser les thèses sur le "criminel né" de Lombroso.

³⁸ Jean-Louis de Lanessan, *Le Transformisme, évolution de la matière et des êtres vivants*, Paris, Doin, 1883, p. 333.

³⁹ Topinard, « *L'Anthropologie* », *op.cit.*, p. 427, 451, 542, 543.

⁴⁰ Il écrit à propos des Polynésiens : « Peut-être leur intelligence ne suffisait-elle pas à la rude tâche des temps modernes ; peut-être la grande loi du progrès, qui a parfois de terribles exigences, rendait-elle leur extinction inévitable. S'il en est ainsi, plaignons-les ; et gardons un souvenir sympathique à cette vaillante race, qui eut ses siècles de grandeur relative, qui, la première, colonisa la mer du Sud et y pratiqua l'acclimatation » (Armand de, Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, [1884], "Cahiers de Gradhiva", Paris, J.-M. Place 1988, p. 421).

⁴¹ Armand de, Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages...*, *op.cit.*, p.421.

en soulignant, au sein des pays civilisés, le développement de l'instruction et son effet bénéfique en termes d'égalité sociale puisqu'il réduisait les inégalités intellectuelles. Cependant, les primitifs restaient à l'écart du processus, ils étaient ainsi destinés à disparaître de la scène du monde. Sous peine d'extinction, la concurrence ethnique imposait à chaque groupe l'obligation de progresser indéfiniment, de se doter d'une organisation sociale qui fusse de plus en plus équitable⁴².

Sous la plume des anthropologistes de la seconde moitié du XIX^e siècle, un véritable paradigme racial s'affirma autour de quelques idées forces : une hiérarchisation des races humaines en fonction des caractères morphologiques restés plus ou moins proches de la bestialité, une hiérarchisation des caractères culturels des sociétés humaines, l'hérédité des caractères intellectuels et moraux, l'idée d'inégalité des facultés intellectuelles et d'inégale perfectibilité des races humaines. Les fondements épistémologiques de cette nouvelle science de l'homme avaient incontestablement des racines qui plongeaient dans le siècle précédent. La filiation scientifique et culturelle avec les œuvres des naturalistes et des philosophes du XVIII^e et du début du XIX^e siècles apparaît très nettement.

Loin de renier l'apport des naturalistes, Broca accepta l'héritage tout en émettant des critiques. Les méthodes pratiquées par ses prédécesseurs furent jugées approximatives, insuffisamment scientifiques. L'anthropométrie devait se doter de méthodes sérieuses. L'utilisation des procédés mathématiques et de la statistique, ainsi que l'élaboration de méthodes de mensuration rigoureuses et normalisées grâce à des instruments perfectionnés, permettraient à l'anthropologie d'entrer dans sa phase scientifique. Topinard définissait l'anthropométrie comme "l'étude du corps humain par des procédés mathématiques"⁴³. Broca utilisa, dès 1861, la méthode des moyennes arithmétiques pour étudier une série de crânes parisiens⁴⁴. Il perfectionna et uniformisa l'outillage anthropométrique afin d'aboutir à des procédés de mensuration véritablement scientifiques⁴⁵, il normalisa le vocabulaire et le calcul des différents indices.

La rigueur scientifique devait toutefois aller de pair avec une facilité d'utilisation des instruments de mesure mis à la portée des praticiens. En effet, cette immense enquête sur les

⁴² Charles Letourneau, *La Sociologie d'après l'ethnographie*, Paris, Reinwald, « Bibliothèque des sciences contemporaines », 1880, p.160, 383.

⁴³ Topinard, Paul, *L'Anthropologie*, *op.cit.*, p. 221.

⁴⁴ Broca, "Anthropologie", *op.cit.*, p. 16-18. Claude Blanckaert, "Méthode des moyennes et notion de « série suffisante » en anthropologie physique (1830-1880)", in *Moyennes, milieu, centre. Histoires et usages*, J. Feldman, G. Lagneau, B. Matalon (dir.), Paris, EHESS, 1991, p.213-243.

⁴⁵ Une soixantaine d'appareils anthropométriques sont créés ou revus par Broca dont le craniographe, les craniophores, le cranioscope, l'endographe, le pachymètre, le craniostat, les orbitostats, les goniomètres, etc.

racas humaines ne pouvait se réaliser que grâce aux concours de toutes les bonnes volontés, celles des voyageurs comme celles des auxiliaires de l'expansion européenne. Broca rédigea ainsi des *Instructions générales*, qui présentaient, en près de trois cents pages, les méthodes anthropométriques : les caractères à étudier, les modes d'utilisation des appareils de mensuration, les erreurs à éviter⁴⁶. Ce véritable "manuel opératoire de raciologie", selon l'expression de C. Blanckaert, eut, aux dires de ses contemporains et de ses successeurs, un grand succès auprès de plusieurs générations de chercheurs⁴⁷. À cela s'ajoutaient des "instructions particulières" rédigées à l'occasion du départ d'un observateur et adaptées à l'étude d'un pays particulier. Selon Topinard, successeur de Broca comme secrétaire général de la Société d'anthropologie, la crédibilité scientifique de cette nouvelle science de l'homme impliquait que des "faits précis" se substituent aux "descriptions colorées" et subjectives des voyageurs qui, encore encombrés de méthodes impressionnistes et trompeuses, fournissaient trop souvent un "jugement variable avec les dispositions de l'esprit"⁴⁸. Au sein de cette anthropométrie scientifique, l'étude du crâne tint une place de choix : "La craniologie [...] est en possession de procédés d'examen réellement scientifiques et de caractères pouvant s'exprimer avec précision ; la méthode est longue et laborieuse, mais les verdicts en sont certains, ils ont besoin d'être interprétés, mais ils ne trompent pas. [...] [Elle] promet de fournir un jour une base solide à la classification des races en genres et espèces"⁴⁹.

Les fondements épistémologiques posés par Broca et ses collègues de la Société d'anthropologie montrent que l'étude des races humaines ne fut pas uniquement motivée par un souci de connaître la diversité humaine. La raciologie possédait une autre valeur heuristique, elle était appelée à éclairer les controverses scientifiques de l'époque : monogénisme *versus* polygénisme, créationnisme *versus* transformisme. Ses controverses scientifiques, fortement influencées par les enjeux idéologiques du moment, eurent elles-mêmes des conséquences non négligeables sur les représentations de l'altérité. La science rendit "scientifique" des représentations inégalitaires qui circulaient dans l'espace occidental depuis plusieurs siècles, notamment depuis l'esclavagisme atlantique. Les idées de supériorité et la domination des races supérieures sur les races inférieures s'énonçaient avec force des revues scientifiques aux

⁴⁶ Broca, « Anthropologie », *op.cit.*

⁴⁷ Claude Blanckaert, "Le Manuel opératoire de la raciologie. Les Instructions aux voyageurs de la Société d'anthropologie de Paris, 1860-1885", in *Le Terrain des sciences humaines XVIIIe-XXe siècle*, C. Blanckaert (ed.), L'Harmattan, 1996, p.139-173. Nélia Dias, *La mesure des sens : les anthropologues et le corps humain au XIXe siècle*, Paris, Aubier, 2004.

⁴⁸ Topinard, *L'anthropologie*, *op.cit.*, p.350-351.

⁴⁹ *Ibid.* p.220-221, 305.

manuels scolaires, de la littérature coloniale aux tribunes de l'assemblée nationale⁵⁰

Titre en anglais : Racial anthropology and biological knowledge

La « science des races » s'est construite au cours du XIXe siècle dans un contexte marqué par des controverses scientifiques de l'époque : monogénisme *versus* polygénisme, créationnisme *versus* transformisme. Dans un contexte empreint de représentations inégalitaires, cette science a également rendu "scientifique" ces représentations : les idées de supériorité et d'infériorité des races se sont installées dans l'espace public, des revues scientifiques aux manuels scolaires, de la littérature coloniale aux tribunes de l'assemblée nationale.

The «science of races» was built during the 19th century in a context marked by scientific controversies of the time: monogenism versus polygenism, creationism versus transformism. In a context influenced by unequal representations, this science has also made these representations "scientific": ideas of superiority and inferiority of races have settled in the public space, from scientific journals to textbooks, from colonial literature to the national assembly.

Mots clés : Anthropology – Racism - Racial representation – Broca – Scientific Racism

Anthropologie – Racisme – Représentations raciales – Broca – Racisme scientifique

Carole Reynaud-Paligot, Université de Bourgogne, Centre de recherches historiques
Université Panthéon - Sorbonne

⁵⁰ Carole Reynaud-Paligot, *La République raciale 1860-1930. Paradigme racial et idéologie républicaine*, préface de Christophe Charle, Paris, PUF, 2006. Carole Reynaud-Paligot Carole, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, Paris, PUF, 2007. Carole Reynaud-Paligot, *De l'identité nationale. Science, Race et politique en Europe et aux Etats-Unis. XIXe-XXe siècles*, PUF, 2011.